



Chevaux de trait. St-Simon (cté Rimouski). 1940.

L'EST DU QUÉBEC SE RAPPELLE DU MOUVEMENT DE COLONISATION DES ANNÉES TRENTE

Après la Première Guerre mondiale, le monde occidental a connu un souffle nouveau dans l'activité économique. Pour arriver à cette soi-disante prospérité, les grandes institutions financières ont prêté sans tenir compte des limites du crédit. La Bourse de New York, puis celles des autres grandes villes du monde se retrouvent en 1929 littéralement envahies par les spéculateurs pris de panique, tentant de vendre leurs parts avant qu'elles ne perdent leur valeur. Le capital étant rare, les compagnies ralentissent leur production, d'autant plus que les marchés se rétrécissent, les acheteurs ayant perdu leur crédit. Avec la baisse de la production, les emplois deviennent de plus en plus rares et le chômage s'installe, jusqu'à ce que la production de la Seconde Guerre mondiale vienne renverser la vapeur. La Dépression de 1929 durera environ jusqu'en 1939.

Au Canada, on tente tant bien que mal de minimiser les effets de cette crise. On vote de fortes sommes d'argent pour des travaux publics qui font travailler quelques chômeurs et on hausse les tarifs douaniers afin de protéger les industries canadiennes. Malgré ces interventions gouvernementales, le blé de l'Ouest pourrit dans les silos et les compagnies minières ne vendent plus leur production.

La Crise fait également ses ravages dans la Belle Province: les usines de pâte à papier, de chaussures, de textiles et de vêtements sont pratiquement immobilisées. Des milliers de travailleurs québécois se battent entre eux pour quelques emplois aux travaux publics ou encore pour recevoir le secours de l'Etat. En 1932, par exemple, environ 100,000 personnes reçoivent le secours direct. Les villes, grandes et moyennes, regorgent de travailleurs sans emploi qui végètent ici et là à la recherche de petits travaux sous-payés. Ces déshérités n'ont pas à attendre d'importantes interventions de la part de leur gouvernement; en effet depuis 1920, Taschereau, premier ministre libéral, se préoccupe davantage de faire venir des capitaux américains que d'intervenir dans l'industrie et dans les problèmes sociaux. Duplessis, pour sa part, se permet de passer une loi dite des "salaires raisonnables" qui les fixe si bas que certains patrons baissent les salaires de leurs employés pour s'y conformer. Face à un fédéral trop centralisateur et fort, ne possédant pas une autonomie financière acceptable, divisé par des luttes politiques stériles, le gouvernement québécois préfère légiférer timidement et espérer que la conjoncture économique retrouve sous peu sa vitalité d'autrefois.

Nos gouvernements, notre élite traditionnelle, se penchèrent sur le problème pour finalement en arriver à la solution "miracle": **la colonisation**. Pourquoi pas, se disait notre "brave" élite provinciale? N'a-t-elle pas fait ses preuves à deux reprises, soit après la Conquête et une deuxième fois après la Rébellion? Incapable de s'adapter aux nouvelles conditions de vie créées par l'industrialisation et l'urbanisation, notre élite préféra ressortir des tiroirs du passé les vieux slogans et sermons qui nous replongeaient dans le sous-développement économique, politique et social, particulièrement

pour les régions périphériques déjà mal-en-point, comme la nôtre.

Démystification du rôle salvateur du retour à la terre.

Voici l'idée générale que se faisaient les tenants de la "colonisation bienfaisante et prédestinée à sauver notre monde rural en péril": la colonisation est l'établissement en permanence des familles sur des terrains encore inexploités et propices à l'exploitation agricole et à toute autre activité s'y rattachant. Cette définition prend son véritable sens lorsque l'on décortique les trois mots clés qui la composent soit, **établissement, permanence et familles**. Etablissement implique ici le sens de stabilité, fermeté et solidité. Il devait donc reposer sur des valeurs "sûres", immuables qui garantissent au moins un **strict minimum de sécurité**. La permanence signifiait, croyait-on, la possibilité pour le colon d'**indépendance totale** face au commerce, aux marchés et à la politique, facteurs pourtant tellement variables en temps de crise. Enfin, la famille apparaît comme le caractère social de l'entreprise. C'est la famille du colon, en tant que cellule sociale, qui doit trouver dans son établissement, l'**assurance de survie** dans des conditions humaines. La seule forme d'exploitation qui puisse permettre d'atteindre ce but visé est celle de la famille qui cultive un coin de terre, faisant de cette activité son occupation unique, principale. On dénigre l'établissement de colonies forestières parce qu'il entraîne une "soumission aux aléas des marchés qui dépendent de la politique nationale et internationale". On est contre cette forme d'établissement parce que la stabilité et la permanence sont ainsi menacées.

Il y a contradiction entre l'énoncé de principes et la réalité puisqu'il n'y a pas d'établissement purement agricole. Ceci est d'autant plus vrai dans nos régions que l'établissement agricole n'aurait pu survivre sans l'apport économique que la forêt représentait pour les colons. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point un peu plus loin. En fait, on préconise une économie strictement familiale où l'agriculteur, qui se replie sur lui-même, s'assure le strict minimum en espérant, les conditions redevenues normales, profiter d'un éventuel marché et créer des débouchés pour s'assurer une économie plus avantageuse. Mais le marché ne s'est pas créé et pour plusieurs, la seule alternative possible fut cette économie d'"entretien". C'est ici, à mon sens, qu'il faut voir la permanence: permanence d'une économie régionale malade et chancelante du fait qu'elle est mal contrôlée et surtout par des intervenants extérieurs du milieu.

Comme on a pu le constater, on préfère sauvegarder la permanence et la stabilité au détriment d'une meilleure intervention au niveau des aléas économiques, politiques et sociaux du pays. Le colon n'a qu'à défricher, l'élite veille sur tout le reste.

L'aide gouvernementale à la colonisation.

Durant la décennie des années '30, les gouvernements fédéral et provincial ont mis de l'avant des plans de colonisation afin de "développer" nos régions rurales et du même coup lutter contre le chômage. Le plan fédéral Gordon (1930-33, 1934-36) apparaît bien plus comme une mesure temporaire, avant de s'occuper sérieuse-

ment des maux socio-économiques, qu'une véritable politique de développement. En fait, le Plan Gordon est un moyen utilisé pour soulager les villes d'une partie des chômeurs, en les expédiant dans les campagnes, et, pour se justifier, on parle de **"développement rural"**. On a simplement omis de mentionner que le développement qui a pu se faire a été davantage profitable aux compagnies ferroviaires, forestières et aux marchands de bois plutôt qu'aux hommes et aux régions concernés.

L'élite québécoise critiqua ouvertement le Plan Gordon, non du fait qu'il ne répondait pas aux aspirations et besoins de la société québécoise d'alors, mais parce qu'elle ne voulait pas qu'un parti conservateur dénigrant la race canadienne-française vienne s'occuper d'une question aussi vitale pour la survivance et la continuité de notre race **française et catholique**.

Pour sa part, le Plan provincial Vautrin (1934-35) veut favoriser un mouvement de colonisation qui ne soit pas l'affaire du seul ministère de la colonisation, mais d'abord et avant tout une mesure de participation des groupes influents de l'époque. Le clergé sera officiellement invité par l'Etat à assurer une part active dans le processus de colonisation. Taschereau comme Vautrin se tourneront donc vers le clergé afin que ce dernier applique leurs propres politiques. Dépassés par les événements, ils cèdent argent et pouvoir dans l'espoir qu'un autre groupe prenne la responsabilité d'une action aussi importante tant au niveau politique, économique et social. Ces Ponce Pilate n'ont pas su remplir leur rôle efficacement. Que pouvait-on attendre de leur part, eux qui voyaient dans la colonisation un moyen sûr d'ouvrir de nouvelles routes afin que le capital étranger vienne plus vite vider notre forêt de ses ressources???

Le rôle du clergé

Le clergé accepta le rôle qu'on lui tendait sur un plateau d'argent. Il ne se fit pas prier sachant très bien que depuis l'industrialisation et l'urbanisation, il avait vu son prestige et son pouvoir décliner dangereusement. Il tenta vainement de reproduire le climat rural dans la ville. Par la colonisation, le clergé du Québec veut maintenir dans l'ordre chrétien le relèvement et la stabilité plus ou moins définitif de l'agriculture dans les diocèses. Pour ce faire, on rehausse le prestige de la profession agricole, on aide l'organisation des colons dans leurs associations et leurs syndicats professionnels, on améliore l'enseignement rural et l'instruction générale, on encourage la coopération sous toutes ses formes et on envoie dans les colonies des prêtres assignés à l'étude et à l'enseignement des sciences de l'agriculture, etc... La bonne volonté ne manquait pas. En fait, le prêtre-colonisateur sera l'homme du clergé le plus prêt des colons. Ayant de bonnes connaissances dans le domaine de l'agriculture, il saura venir en aide aux colons débutants. On se gardera bien de lui concéder certains pouvoirs. Courchesne, notre Duplessis régional, décidera de tout.

La colonisation est également une réponse à l'exode rural. Les ruraux quittent leurs fermes pour les villes dans l'espoir d'améliorer leur sort. ON les désapprouve parce que, dit-on, "ils sont point préparés, au grand péril

de leur esprit chrétien et de leurs moeurs, à affronter des milieux nouveaux et mêlés". Bien plus, on va même jusqu'à affirmer que l'"ouvrier des villes reçoit la récompense de son inconduite, le chômage est désormais rétribué." (1)

On dirige les citoyens vers des centres de colonisations. Qui sait, cette fois-ci peut-être pourra-t-on les garder. Les chômeurs, les journaliers sans emplois, les cultivateurs endettés, les fils de cultivateurs sans terre se souviendront longtemps des beaux et longs sermons qui ont été prononcés par leurs curés à la messe. On y parlait souvent du courage de ceux qui partaient conquérir de nouvelles terres pour le bien du peuple canadien français et pour l'amour de la Providence. Certains se laisseront porter par ces belles paroles, la plupart partiront parce qu'ils n'avaient tout simplement pas le choix. Heureusement pour eux, il y aura des gens qui seront sensibilisés par leurs problèmes et tenteront d'améliorer leur sort.

Les congrès de colonisation

De 1898 à 1944, neuf congrès de colonisation furent tenus dans différentes régions du Québec. Ces congrès regroupaient des gens de diverses régions et des groupes (clergé, agronomes, etc.), tous préoccupés par la bonne marche du mouvement du "Retour à la terre". Ils se réunissaient dans le but d'améliorer les lois déjà existantes par des résolutions qui se voulaient beaucoup plus réalistes et adéquates. Nous allons énumérer les principales résolutions des quatre derniers congrès, soit de 1929 à 1944, dans le but de démontrer qu'il y avait des gens préoccupés par une colonisation plus rationnelle:

Rimouski (1929)

- Compléter les colonies existantes avant d'en ouvrir de nouvelles;
- favoriser le développement des petites industries.

Québec (1934)

- Améliorer et développer les moyens de communications;
- réserver aux sociétés diocésaines le choix exclusif des colons;
- nommer un agronome par colonie nouvelle;
- établir des magasins coopératifs dans les nouveaux centres;
- instituer un système de prêt au colon à taux très bas.

Valleyfield (1939)

- Etudier la colonisation comme moyen de décongestionner les vieilles paroisses;
- améliorer les différents modes de placement des colons.

Montréal (1944)

- L'établissement d'un plan à longue portée, dont l'exécution relèvera d'une commission autonome;
- l'inventaire des ressources naturelles;
- l'échange des terres susceptibles d'être ouvertes à la colonisation;
- l'exécution des travaux préparatoires à l'établissement (drainage, défrichement, arpentage, construction des chemins, mise en culture d'une certaine étendue).

- due) et la distribution de plans d'exploitation rationnelle adaptés à chaque établissement;
- l'institution d'une enquête sur les causes de la perte de la fertilité des sols, et l'élaboration d'un programme de conservation et de restauration des sols. (2)

Ces résolutions sont pour le moins pertinentes et constructives. Cependant quelques unes seulement seront retenues par nos gouvernements, ces derniers n'y trouvant aucun intérêt.

En effet, les gouvernements favorisent la colonisation dans le but premier de vider les villes de son excédent de chômeurs. Le chômeur citadin coûte plus cher à l'Etat que l'établissement d'un colon sur un lot. Le gouvernement québécois a dépensé 48 millions de 1925 à 1940 pour la colonisation, alors que le chômage lui a coûté 145 millions de 1932 à 1937. De 1921 à 1941, 150,000 personnes furent établies sur des terres au coût moyen de \$350.00 par personne pour toute la période; le gouvernement devait déboursier approximativement la même somme pour faire vivre un chômeur en ville pendant une seule année. (3) On comprend mieux maintenant la hâte que les gouvernements démontraient à expédier les chômeurs sur des lots. On constate aujourd'hui que la colonisation n'a guère présenté d'avantages pour nos régions.

Les compagnies forestières

Les grandes compagnies forestières étrangères sont sans aucun doute les véritables bénéficiaires du mouvement de colonisation des années '30. Les gouvernements construisaient routes et chemins de fer traversant les forêts, tandis que le clergé s'occupait de trouver la main-d'oeuvre pour la coupe du bois. Ces grandes compagnies ont joué un double rôle dans le mouvement de colonisation. D'une part, elles ont limité la croissance des vieilles paroisses en s'accaparant d'immenses territoires pouvant être utilisés à des fins agricoles. Les fils de cultivateurs se retrouvant sans terre durent se diriger vers la ville ou sur des lots de colonisation. D'autre part, cela profita aux compagnies qui suivaient en implantant leurs moulins: elles avaient besoin d'une main-d'oeuvre à bon marché et la colonisation favorisait entièrement leur projet.

Une fois le bois coupé, ou mieux, une fois la forêt pillée, elles se dirigent vers d'autres régions encore vierges, laissant sur le terrain une population désarmée et aussi démunie qu'auparavant. Nous ne saurons probablement jamais le rôle exact qu'elles ont pu jouer dans le mouvement du retour à la terre car elles gardent précieusement leurs archives loin des regards indiscrets.

Les colons

En 1934, les représentants des gouvernements du Dominion et du Québec signent un nouveau contrat concernant l'établissement des aspirants-colons. Le Plan Gordon est donc prolongé jusqu'au 31 mars 1936. Par ce nouveau pacte fédéral-provincial-municipal, on s'engage à souscrire pour l'établissement de tout aspirant-colon, la somme de \$700.00 dont \$500.00 pour la première année, \$100.00 pour la deuxième et \$100.00 additionnels pour la troisième année, **"si nécessaire"**. Cha-

cun des trois contractants s'engage à payer le tiers du montant global. Les municipalités ont le choix des aspirants-colons, selon les conditions telles que définies dans le contrat. (4) Voici d'ailleurs comment devait se présenter l'aspirant-colon:

"Tous aspirant-colon

- 1- Doit être chômeur;
- 2- doit être sous l'Assistance Publique ou exposé à le devenir à brève échéance;
- 3- doit avoir une expérience agricole au moins rudimentaire;
- 4- doit être en bonne santé de même que les membres de sa famille. Il doit avoir un physique robuste et approprié aux travaux de la ferme. L'examen médical et certificats de médecins sont de rigueur pour toute la famille;
- 5- doit avoir un certificat de mariage authentique;
- 6- ne doit aller sur son lot qu'avec sa famille seulement. Les frères, demi-frères, beaux-frères, soeurs, belles-soeurs, etc., ne doivent pas l'accompagner;
- 7- doit être courageux, travailleur, économe, bref avoir toutes les qualités nécessaires au défricheur, bûcheron, laboureur, cultivateur et surtout avoir du coeur. Il doit subir l'examen d'aptitudes avec succès;
- 8- doit être capable de construire son camp;
- 9- doit avoir les vêtements pour l'hiver, les instruments indispensables, tels que poêle, machine à coudre, ustensiles de cuisine, hache, etc.;
- 10- doit avoir une épouse qualifiée. Un colon mal marié ne peut réussir. Elle doit connaître la couture, le tricotage et tous les travaux de ménage. Elle devra apprendre à cuire le pain, si elle ne le sait déjà;
- 11- un aspirant-colon aux idées avancées, et qui a déjà fait partie d'une organisation communiste ou socialiste ne peut être accepté;
- 12- le comité d'enquête devra considérer toutes les demandes et ne pas refuser un aspirant-colon pour une raison d'affiliation politique, de nationalité ou de religion.

Pour finir, l'aspirant-colon doit avoir les qualités physiques, morales et agricoles indispensables à son succès." (5)

Les colons se recrutent parmi les cultivateurs malheureux, obligés d'abandonner leurs terres à un (des) créancier (s), les cultivateurs et fils de cultivateurs attirés par les primes de défrichement, les journaliers des villages et villes environnantes et quelquefois des grandes villes éloignées de nos régions. Ces chômeurs, ces cultivateurs endettés, ces déshérités se laisseront emporter par les beaux discours et sermons de leur élite nationale et régionale. C'est avec le coeur plein d'espoir qu'ils s'enfonceront dans la forêt, bûchant, défrichant, cultivant une terre qui ne répondait pas toujours aux attentes de leurs propriétaires. Bon nombre d'entre eux devront vendre leur force de travail aux compagnies forestières qui les expédiaient dans des campements où les poux et l'ennui étaient rois et maîtres. Certains s'acharneront à faire ressortir quelque chose de cette maudite terre; quelques-uns réussiront tant bien que mal, les malchanceux seront considérés comme des paresseux,

des colons de "mauvaise foi". Le lot du colon qui était au départ de 100 acres est parfois rétréci pour devenir un lot de six pieds de long par six pieds de profond.

Situation socio-économique des paroisses agricoles à l'aube du mouvement de colonisation

Avant d'entreprendre l'étude comme telle du mouvement de colonisation dans le Bas St-Laurent, il m'apparaît important, dans un premier temps, d'aborder la situation socio-économique des vieilles et jeunes paroisses agricoles de cette région. Ainsi, nous serons plus en mesure de saisir le désastre économique et social qu'a représenté pour notre région ce mouvement de colonisation qui a fait déplacer tant de gens vers le "nouveau pays".

Pour ce qui est des paroisses agricoles déjà existantes, notons que les deux principales activités économiques sont l'agriculture et l'industrie forestière. C'est donc par ces deux activités que nous allons amorcer une étude de la structure économique de ce groupe de population.

LE CAS DES VIEILLES PAROISSES

1. L'agriculture

Le développement d'une agriculture florissante est sérieusement limité par le milieu physique même des vieilles paroisses. Les obstacles physiques, en plus d'être différents d'un endroit à l'autre, sont présents à peu près partout sous une forme plus ou moins prononcée. Ces obstacles sont nombreux: terrains montagneux et rocheux, sol pauvre, climat rigoureux, sol trop sec ou encore difficile à égoutter.

Les effets de ces obstacles naturels se répercutent sur le mouvement démographique. Ils sont une des causes principales de l'éparpillement de la population et même de l'arrêt de son augmentation. Chaque paroisse ne peut recevoir qu'une population limitée puisque l'étendue moyenne des fermes est d'environ 130 acres. (6) De ce fait, lorsque l'espace encore libre est cultivé et occupé, les fils de cultivateurs n'ont plus qu'à s'exiler ailleurs pour trouver un travail convenable et ainsi subvenir à leurs besoins vitaux. En plus du manque de terre, il faut mentionner l'abandon définitif de certaines terres déjà cultivées, mais physiquement impropres à la culture, du moins telle que pratiquée dans nos régions. Ainsi, selon les chiffres tirés des statistiques du recensement fédéral, il y avait en 1931 2,747 fermes abandonnées au Québec; de ce nombre 375 fermes (14%) se retrouvent dans nos régions. Dix ans plus tard, sur un total de 5,315 fermes abandonnées, il y en a 1,269, soit 24% du total dans le seul Bas St-Laurent. (7)

Un autre facteur, moins apparent, mais tout aussi important, s'est amplifié en temps de crise, à un tel point qu'il est nécessaire de le mentionner ici. Depuis la fin des années 1920 les cultivateurs, et même les plus fortunés d'entre eux, ont vu leurs revenus diminuer considérablement. Bon nombre d'entre eux crurent qu'en s'"agrandissant" ils accroîtraient le rendement de leur terre respective. Après avoir ainsi glané en surface, ils négligèrent ou entreprirent mal leurs domaines. Certains d'entre eux s'endettèrent et durent vendre leur bien à un

voisin qui tout comme le premier, n'arrivait pas à obtenir de sa propre terre un rendement suffisant. C'est de cette façon que les terres s'agrandirent inutilement, car des superficies considérables furent abandonnées aux broussailles. Ces terres, qui se vendent au début à des prix relativement bas, finirent par attirer bon nombre de spéculateurs qui soufflèrent rapidement les prix de vente. Cette situation aurait pu être évitée si:

Une amélioration des rendements par des meilleurs procédés de culture serait donc susceptible de réduire de beaucoup l'étendue nécessaire à chaque cultivateur et de faire de la place pour d'autres, même là où il n'y en a pas aujourd'hui en apparence. (8)

Comme nous venons de le constater, les terres sont généralement trop grandes. En plus, l'exploitation des champs est souvent mal conduite, l'élevage est insuffisant et les troupeaux sont médiocres. Tout cela s'explique par la mauvaise répartition du capital engagé. En effet, en 1938, la valeur moyenne des fermes des vieilles paroisses du comté de Rimouski se répartit comme suit: 41.7% dans la terre, 28.7% dans les bâtisses, 14.3% dans l'outillage, 9.4% dans le troupeau productif et 5.9% pour les chevaux. La terre et les bâtisses représentant donc un peu plus de 70% de la valeur totale de la ferme. Or des enquêtes du temps ont prouvé que les fermes qui laissent les plus forts revenus sont précisément celles où il n'y a pas plus de 60% du capital investi dans la terre et les bâtiments. On engage donc trop de capital pour l'immeuble et pas assez au niveau du bétail productif puisqu'il n'est que de 9.4% alors qu'il devait être d'au moins 15%. (9)

Enfin, il faut préciser que d'après les diverses classifications qui ont été effectuées dans la région, les sols sont de qualité moyenne, leur fertilité est en général très médiocre et difficile à maintenir. Il y a très peu de sols de première qualité. Pour leur part, les sols de deuxième qualité sont généralement situés sur des terrains accidentés et sensibles aux eaux de pluies et de neige.

Une meilleure connaissance des systèmes d'égouttement et de fertilisation des sols aurait certes évité à certains cultivateurs de se retrouver sur un lot de colonisation, obligés de tout recommencer.

L'industrie forestière

La plupart des localités du Bas St-Laurent sont nées ou se sont développées par l'industrie du bois. Cette industrie connaît déjà avant la crise, un certain ralentissement. La **Commission de Classification des Sols** relève en 1933, la présence de 58 scieries dans les paroisses agricoles des comtés de Rimouski et Matane; en 1942, il n'y en avait plus que 47: une diminution de 19% sur une période de 9 ans. **L'Inventaire des Ressources naturelles** de 1938 nous rapporte qu'en 1937 il y avait pas moins de 74 scieries dans les paroisses agricoles des comtés de Rimouski, Témiscouata et Rivière-du-Loup; cinq ans plus tard, soit en 1942, il n'y en avait plus que 57 dans le même territoire, ce qui représente une diminution de 23%. (10)

Déjà à cette époque, nos régions connaissaient une diminution des ressources forestières. Mais cela s'expli-

que pas entièrement la chute de l'industrie forestière dans les vieilles paroisses. En effet, peu ou pas de nos scieries pouvaient se vanter de posséder des concessions forestières importantes; elles devaient s'approvisionner à même les réserves des cultivateurs. Mais, la forêt des vieilles paroisses avait depuis longtemps grandement contribué au revenu des cultivateurs. On constate donc une disparition marquée de la forêt aux abords des vieilles paroisses, et de ce fait, une pénurie de matières premières pour nos scieries.

En plus d'être un appoint considérable pour le revenu du cultivateur, la forêt représente le fondement même de l'économie des villages. Or, lorsqu'il n'y a plus ou peu de travailleurs dans le moulin du village, les jeunes journaliers doivent chercher autre chose comme boulot. N'ayant rien de mieux à offrir, les villages doivent donc faire face à l'inévitable diminution de leur population active.

Dans le seul Bas St-Laurent, en ne tenant compte que de l'accroissement naturel de la population, environ 1,500 jeunes deviennent chaque année en âge de travailler. De ce nombre, plus de la moitié doit se chercher du travail. Or les vieilles paroisses agricoles du Bas St-Laurent sont incapables de trouver annuellement les 800 nouveaux emplois. (11) Avec une agriculture saturée et une industrie forestière en décadence, nos jeunes quittent littéralement nos régions ou s'installent sur des terres de roches dans les "colonies", laissant ainsi les vieilles paroisses dans leur déséquilibre économique.

Le cas des jeunes paroisses

La plupart des vieilles paroisses agricoles furent fondées dans la courte période de 1828-1830. Ainsi, en 1828 sont érigées les paroisses de St-Fabien et de St-Simon; en 1829, celles de St-Germain-de-Rimouski, de Ste-Luce et de Ste-Flavie; enfin, en 1830, celles de Ste-Cécile-du-Bic. Ce n'est que vers 1858 qu'apparaissent les premières paroisses dites de la seconde rangée avec la fondation de St-Anaclet et de St-Mathieu. Par la suite, les autres ne tarderont pas à s'ériger. C'est précisément de ces nouvelles paroisses que nous allons traiter.

Ces jeunes paroisses profitèrent pendant un certain temps du surplus de population des vieilles paroisses. Les premiers colons étaient généralement des fils de cultivateurs sans terre qui venaient s'établir dans l'espoir de reproduire leur village natal sur de nouvelles terres. Mais dès le début des années trente, ces mêmes jeunes paroisses souffrent de désertion de la part de leur population de base. Pourtant elles ne sont pas entièrement occupées ou défrichées. C'est le cas de St-Donat, St-Narcisse, St-François-Xavier-les-Hauteurs, St-Gabriel, etc..

Cette décroissance s'explique par plusieurs facteurs dont nous retiendrons les principaux. Il est important, avant tout, de mentionner que ces paroisses sont érigées sur des sols de deuxième qualité, difficiles à égoutter et à fertiliser. Il est plus rentable à court terme pour un cultivateur de couper et vendre son bois que d'attendre que son lot lui permette de vivre entièrement de la vente de ses produits agricoles. Ainsi, certains colons préférèrent couper tout le bois de leur lot en quel-

ques années pour aller s'établir sur un autre lot et recommencer le même jeu. Ces lots, une fois abandonnés, ne peuvent subvenir aux besoins d'une famille puisque le bois est un apport important pour le revenu du cultivateur qui désire réellement vivre de l'exploitation agricole.

Les fils de cultivateurs des vieilles paroisses, habitués de travailler sur une terre toute faite, se découragent facilement devant le dur labeur que représente le défrichement et la mise en culture d'un lot. Plusieurs d'entre eux s'endettent, se découragent et iront grossir les rangs des chômeurs des villes de la région et même d'ailleurs. D'autres, abandonnant leurs terres, retournent tout de même à la terre, lorsqu'ils se font saisir leurs biens par leur(s) créancier(s), afin de se débarrasser de leurs dettes et profiter des avantages offerts par le gouvernement aux nouveaux colons. Ils s'établissent dans une colonie voisine de leur village natal où ils peuvent recevoir un salaire, une prime de défrichement, des revenus tirés des travaux publics, en plus des profits tirés de la vente de la coupe de bois sur leur lot respectif. En fait, les gouvernements préfèrent ouvrir de nouvelles colonies plutôt que de venir en aide à celles déjà existantes.

Pour mieux saisir la situation réelle de ces jeunes paroisses, nous allons en étudier quelques-unes, qui ne sont pas des cas particuliers mais représentatifs de l'ensemble de ces paroisses. ***

St-Gabriel

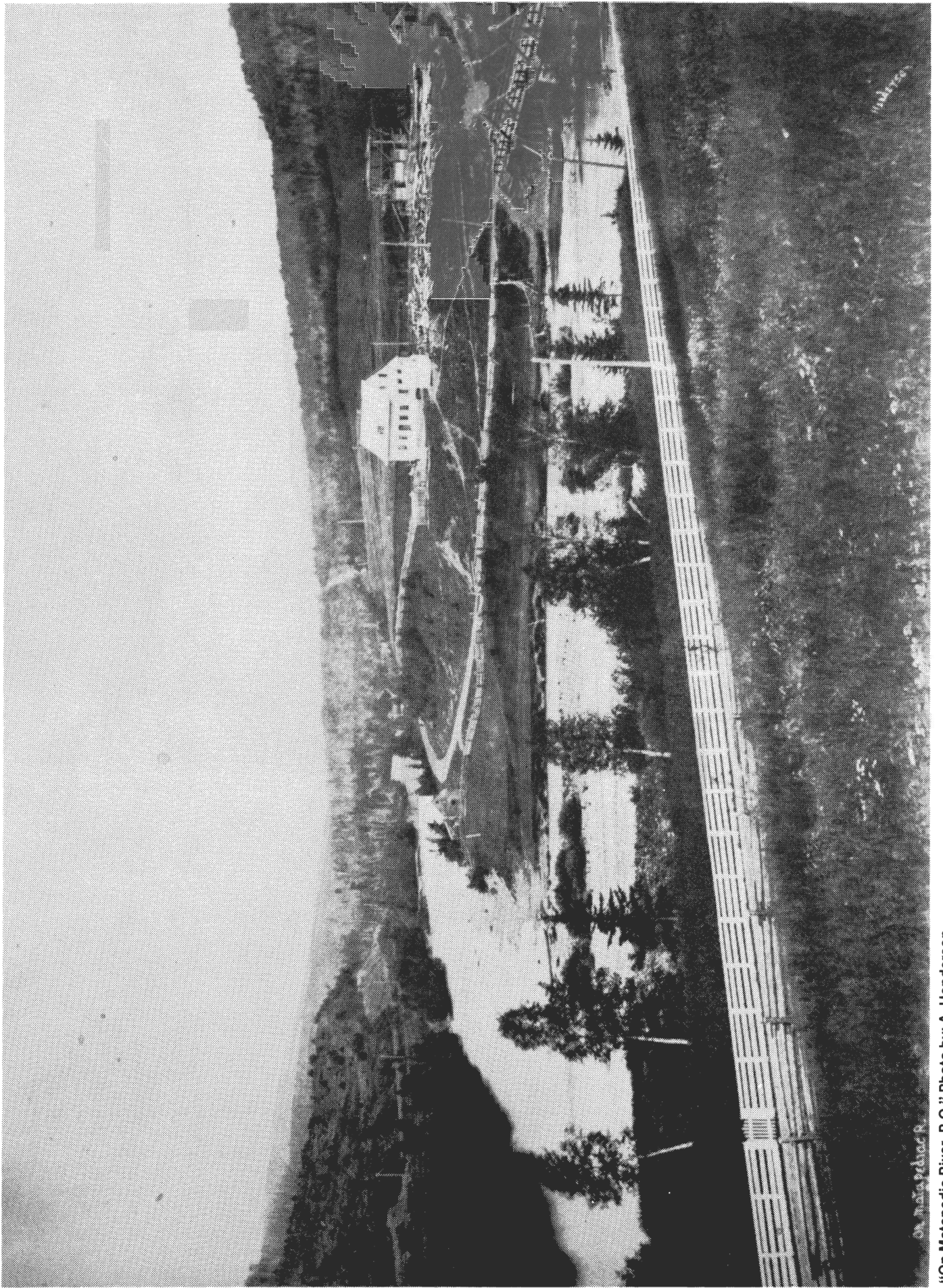
Depuis 1931, un grand nombre de familles ont quitté Saint-Gabriel pour aller s'établir sur des lots de colonisation, soit dans Saint-Charles-Garnier et Saint-Marcellin dans le comté de Rimouski, soit dans Saint-Zénon et La Rédemption dans le comté de Matapédia. C'est la paroisse de Saint-Marcellin qui a reçu le plus fort contingent de ces immigrants. Comme tant d'autres, ces derniers furent attirés sur ces terres neuves par l'appât des primes de l'Etat, mais réalisèrent très vite qu'ils avaient laissé mieux pour prendre pire et tentèrent vainement de retourner d'où ils venaient.

Pourtant, comme dans bon nombre de paroisses de ce type, la municipalité de Saint-Gabriel renferme de nombreux lots disponibles. Mais les cultivateurs détiennent de trop grandes étendues de terrains et négligent, de ce fait, une partie de leurs exploitations. Plusieurs détiennent jusqu'à 5 ou 6 lots, alors que les fermes devraient être morcelées pour y établir plus de jeunes gens.

St-Gabriel compte en 1937, 170 exploitants du sol, soit 144 cultivateurs et 26 colons primés par l'Etat. Aucun de ce nombre tire de sa ferme la totalité de sa subsistance. Presque tous les cultivateurs et leurs fils s'engagent aux chantiers comme bûcherons pendant une période moyenne de 6 mois par année. La plupart des cultivateurs retirent de l'exploitation forestière un revenu supérieur à celui qui leur provient de leur exploitation agricole. Le travail aux chantiers constitue donc le principal mode de vie de Saint-Gabriel. Il va de soi que les travaux de la ferme se trouvent largement négligés.

A part les cultivateurs et les colons, on relève 60 chefs de famille vivant sur des emplacements mais gagnant leur vie à titre de journaliers; il y a également 50 jeunes gens journaliers, à part les fils de cultivateurs sans terre. Notons que la plupart des journaliers s'engagent sur la Côte-Nord.

Enfin, signalons qu'en 1938, les 185 fermes de Saint-Gabriel comportent une superficie moyenne de 162 acres dont 60 acres labourés en moyenne par ferme, alors que l'étendue moyenne labourable est de 99 acres. La paroisse compte donc de très grandes étendues de terre propres à être mises en culture. Malgré cela, nous avons vu un grand nombre de cultivateurs quitter leur lot pour aller s'établir dans les colonies.



“On Matapedia River, P.Q.” Photo by: A. Henderson.

Saint-François-Xavier-les-Hauteurs

Dans cette paroisse, on note une émigration nette de 95 personnes entre 1931-1938. Les partants sont presque tous allés s'établir dans la colonie de Saint-Charles-Garnier; quelques-uns ont été s'engager comme journaliers dans des municipalités plus industrialisées de la région. Pourtant, il n'y a aucune raison valable pour qu'ils quittent ainsi leur paroisse, puisqu'il y a encore plusieurs lots à coloniser. Il y a en 1938, à peine la moitié de la paroisse habitée et développée.

Sur les 140 agriculteurs, dont 62 cultivateurs et 78 colons primés par l'Etat, très peu tirent leur subsistance de leurs fermes; la plupart s'occupent plus ou moins activement de l'exploitation forestière aux chantiers.

Sur 157 acres en moyenne par ferme, on estime que l'étendue moyenne par ferme labourée n'est que de 50 acres, alors, que l'étendue moyenne labourable se chiffre par 103 acres. Ainsi, une très grande partie de la paroisse n'est pas encore développée en 1938. Enfin, la paroisse compte un bon nombre de colons qui cultivent à travers souches sans avoir encore labouré.

Saint-Narcisse

Saint-Narcisse compte en 1938 145 propriétaires de fermes dont 63 sont des colons détenant des lots primés par l'Etat. Il reste une trentaine de lots disponibles mais les gens se dirigent vers la colonie d'Esprit-Saint à cause des plus grands avantages que présentent les primes de l'Etat dans les régions nouvellement ouvertes à la colonisation.

Sainte-Blandine

Sainte-Blandine, ne comprenant pas Mont-Label, compte 70 fermes détenues par des propriétaires domiciliés et 55 à 60 terres détenues par des propriétaires vivant à l'extérieur. Environ la moitié de ces terres sont cultivables mais appartiennent soit à des cultivateurs de l'extérieur qui les exploitent pour le bois de chauffage, soit à des gens qui ont prêté de l'argent à des cultivateurs et qui ont repris les terres pour remboursement des dettes. Ces terres pourraient être exploitées mais les cultivateurs endettés s'en vont vers des lots de colonisation toujours plus loin vers l'intérieur des terres.

Saint-Marcellin

Saint-Marcellin, village situé en pleine région montagneuse, compte 160 exploitants du sol. De ce nombre, 132 colons primés par l'Etat et que 28 véritables cultivateurs. Notons tout de suite que cette municipalité a été fondée en 1898. En 1938, soit quarante ans plus tard, on remarque que les colons tirent la majeure partie de leur subsistance des allocations, du travail dans les chantiers et parfois des travaux publics. Aucun fermier ne peut vivre exclusivement de son exploitation agricole. Presque tous travaillent dans les chantiers. Voyant la pauvreté du sol, certains colons sont retournés rester à Saint-Anaclet, d'où ils étaient venus en grand nombre.

Saint-Donat

De 1931 à 1938, Saint-Donat a connu une émigration nette de 337 personnes. Ces émigrants comprennent un bon nombre de cultivateurs endettés qui ont abandonné leurs terres pour aller s'établir sur des lots dans les nouveaux centres de colonisation. C'est ainsi qu'une vingtaine de familles se sont dirigées vers les colonies de La Rédemption, Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Charles-Garnier.

Tous ces infortunés cultivateurs endettés sont les victimes d'un seul et même créancier. En effet, un marchand de Luceville avançait aux cultivateurs des marchandises et leur prêtait parfois de l'argent. Devenus ses débiteurs, les cultivateurs n'ont pas eu le temps de se protéger de leur créancier par la nouvelle loi du concordat. Ce dernier les a donc poursuivis et s'est retrouvé avec 22 fermes enregistrées à son nom, en plus de celles qu'il possédait, mais louées à leurs anciens propriétaires.

A Saint-Donat, on compte donc, en 1938, 86 cultivateurs résidents. De ce nombre, il n'y en a pas 25% qui tirent de leurs fermes la totalité de leur subsistance. La plupart gagnent leur vie surtout par des travaux effectués en dehors de leurs fermes.

Les journaliers sont plus nombreux que les cultivateurs: 92 chefs de famille sont journaliers employés aux chantiers d'hiver et aux travaux publics l'été. En plus, il y a environ 200 jeunes gens qui gagnent leur vie de la même manière.

Saint-Donat renferme 164 fermes, mais de ce nombre 56 appartiennent à des propriétaires de l'extérieur qui les exploitent pour le bois qu'elles contiennent. De ces 56 fermes, la moitié serait cultivable.

Ces six exemples de jeunes paroisses agricoles suffisent amplement à démontrer le manque de **“planification”** de la part de notre élite locale et nationale. En effet, il est certain que les possibilités de développement étaient très grandes dans bon nombre de paroisses: développement des terres déjà exploitées, ce qui aurait demandé une rééducation de l'agriculteur; les terres étaient généralement trop grandes et auraient dû être morcelées; développement de la partie des paroisses non encore ouvertes à la colonisation et sur laquelle on aurait pu établir plusieurs familles; la mise en pratique d'une politique présentant plus d'avantages au point de vue économique, par exemple, celle de remplir d'abord les cadres nouvellement ouverts à la colonisation plutôt que de s'enfoncer inutilement dans la forêt; reprendre en main une partie ou la totalité des immenses territoires concédés aux grandes compagnies forestières qui brimèrent le développement des jeunes et moins jeunes paroisses. Tout cela ne s'est pas fait. Et pourtant, des gens d'ici se sont battus pour ces recommandations. Mais comme toujours, aujourd'hui comme hier, la prise de décisions importantes se fait par des gens qui ne soucient peu ou pas du tout des besoins réels d'une population comme la nôtre. Ainsi, le comité de colonisation de Saint-François-Xavier-les-Hauteurs a lutté pour enrayer la présence de lots concédés mais abandonnés ou de lots appartenant à des cultivateurs de l'extérieur qui les conservaient pour le bois. Ces faux colons nuisaient au développement de la paroisse en gardant ces lots jusqu'à ce que le bois soit pillé et faisaient 3 ou 4 arpents de terre pour conserver leurs droits. Ces derniers ne payaient pas de taxes et quand il n'y avait plus de bois, les lots étaient tout simplement abandonnés et devenaient irrécupérables pour l'installation de véritables colons. Le comité a bien tenté d'obtenir des annulations de ces lots afin d'y établir des jeunes gens de la paroisse, mais il s'est heurté à certaines influences de l'extérieur l'empêchant d'aboutir à ses fins. L'ouverture de nouvelles colonies était beaucoup plus profitable pour certains que de perdre son temps à sauver celles déjà existantes. Le bois se vendait bien et le mouvement de colonisation permettait d'ouvrir toutes grandes les portes de la forêt aux marchands de bois sans scrupule.

La colonisation dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie

Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie et particulièrement les comtés de Matapédia, Matane, Témiscouata, Bonaventure et Rimouski connaissent de 1930 à 1939 une colonisation intensive (voir la table en annexe), et cela, malgré le fait qu'il y a encore bon nombre de jeunes paroisses qui sont à moitié remplies. En plus, on constate la présence de vastes territoires encore inexploités, situés parfois dans les vieilles paroisses, qui sont littéralement délaissés par nos promoteurs de la **“colonisation: remède à tous nos maux”**. La savane qui couvre une partie des municipalités de Sainte-Flavie, Sainte-Luce, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, Saint-Anaclet et Saint-Germain de Rimouski aurait pu favoriser l'établissement de près de 75 familles d'agriculteurs si elle avait été convenablement égouttée. A cela, il faut, une fois de plus, mentionner les grandes propriétés des

compagnies forestières étrangères comme la Brown Corporation, la Cie de Price Brothers et la Perrel Lumber. Il faut également ajouter à ces territoires les terres beaucoup trop grandes de certains cultivateurs et, enfin, les lots pillés et délaissés que l'on retrouve en nombre important dans les localités de Saint-Gabriel, Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, Saint-Marcellin, etc..

Au cours des années 1930, on s'est borné à s'étendre de plus en plus en gaspillant notre territoire par une colonisation pour le moins inconsiderée. Inconsiderée également parce que l'on a logé des familles sur des terres de roches. A Saint-Guy, on constate qu'il y a à peine 6 pouces de bonne terre qui couvrent de 17 à 25 pieds de roc solide. Et que dire du cas de Saint-Marcellin où, en 1938, après 40 ans d'existence, on compte 160 agriculteurs dont 132 tirent des subventions de l'Etat la plus grande partie de leur subsistance? (12)

"Il suffit de consulter le "Canada Ecclésiastique" pour y voir, dans le diocèse de Rimouski, toute une série de nouvelles paroisses comptant chacune entre 200 et 1,000 habitants; toutes ces paroisses sont encore incomplètement remplies et souvent incapables de faire vivre un curé, de développer et maintenir des organisations municipales et scolaires. Et toujours l'on parle de continuer vers l'arrière, d'ouvrir de nouvelles paroisses." (13)

Et c'est ce que l'on a fait. En 1938, on relève 908 colons, dont 743 chefs de famille et 165 célibataires, répartis dans les 8 centres de colonisations du comté de Rimouski. (14) On peut parler d'un nombre plus important de colonies puisque l'on ne fait pas mention des jeunes paroisses qui comptent plus de colons que de cultivateurs. C'est également dans ces jeunes centres que l'on retrouve le plus de lots abandonnés. Mauvaise foi de certains colons clament certains, terres de roches répliquent les autres. En temps de crise, quand l'argent et le travail sont rares, le colon n'a pas toujours le choix, surtout lorsque l'exploitation forestière est plus payante que l'exploitation agricole.

On a estimé en 1938 (2) que sur 130 colons installés à Esprit-Saint, la moitié seulement resteraient sur leurs lots.

Colons et marchands de bois de mauvaise foi? Peut-être. Mais avant de répondre catégoriquement à cette question, il convient de se demander si on a été suffisamment sévère quant à la concession des lots et à la façon dont on les a exploités? Avait-on assez d'inspecteurs de colonisation compétents? Les terres ainsi concédées avaient-elles fait l'objet d'une étude consciencieuse de la part de nos agronomes? A notre avis, il y a eu des lacunes à tous ces niveaux, soit par manque de compétence, soit par la trop grande rapidité que l'on a démontrée en s'enfonçant toujours plus loin dans la forêt. Il est néanmoins évident que l'on a manqué de bon sens en ouvrant à la colonisation des terrains incultes ou susceptibles de le devenir rapidement à cause de la topographie, de la nature du sol ou de l'épaisseur de la couche de bonne terre.

Chez-nous, la colonisation n'a pas été un véritable mode d'établissement; elle a consisté à courir en surface en créant incessamment de nouvelles paroisses ici et là. Par la rapidité et la dispersion avec lesquelles on l'a pratiqué, la forêt, qui étant encore la richesse importante de notre milieu, s'est vue sérieusement compromise. Dans le soi-disant but de favoriser l'exploitation agricole, on a provoqué la destruction systématique de notre richesse naturelle première. Cette colonisation mal pratiquée a vite amené la misère pour le défricheur et l'accentuation de notre retard économique face aux autres régions du Québec.

Pendant ce temps, afin de se donner bonne figure, le Gouvernement québécois d'alors vote des arpents dans le but d'inventorier les ressources naturelles de toutes les régions du Québec y compris la nôtre. On désirait ainsi, du moins le disait-on, "**relancer l'économie régionale et nationale**". Ainsi le 12 novembre 1936, la Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session, 1936, ch. 4) autorise le Gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la Province pour permettre:

- 1- D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- D'adapter l'industrie, grande et petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4- De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies." (15)

Cet inventaire a été réalisé par des gens qui avaient l'intention de corriger, d'améliorer, de relancer notre économie régionale. Mais comme tant d'autres recherches, il finira dans un tiroir ou sur une tablette d'un quelconque ministère, vite oublié de tous. C'est grâce aux renseignements recueillis par cet inventaire que nous allons pouvoir mieux comprendre l'aspect économique de chacune des huit colonies du comté municipal de Rimouski et l'état de vie des colons qui y étaient installés.

1- Saint-Médard. (1911).

En 1937, Saint-Médard compte 560 personnes. Ce nombre comprend: 104 familles et 7 célibataires établis sur des lots, 4 commerçants, 3 hommes de métier et 30 ouvriers employés dans l'industrie forestière.

La colonie renferme 180 lots dont 111 sont occupés. On ne relève que six lots patentés, pourtant la colonie est ouverte depuis 1911. Sur les 111 lots occupés, on ne relève que 374 acres en étendue labourée; ce qui ne représente même pas 3 et demi acres en moyenne par lot. Il y a cependant 1,631 acres en abattis.

Les sols de la colonie sont surtout de type de terre schisteuse (roche à texture feuilletée). L'égouttement des sols est misérable.

Les cultures potagères suffisent aux colons pour la consommation domestique des légumes. Pour sa part, la production des fruits cultivés ne suffit pas à alimenter la famille. La production animale n'est pas encore suffisante pour dispenser le colon d'acheter des viandes de toutes sortes, du lait, du beurre, des oeufs et de la laine. Le nombre

de vaches serait suffisant mais elles sont trop mal alimentées, donnant ainsi un faible rendement.

Les colons coupent sur leurs lots tout le bois nécessaire pour leurs propres besoins de chauffage, construction, réparation de clôtures, etc. Ils vendent du bois de chauffage, du bois à pâte et du bois de sciage aux différents commerçants de la région. Fait important à signaler, il n'y a aucune réserve forestière à l'intérieur ou à proximité de la colonie. On compte 6 scieries qui fonctionnent de 2 à 5 mois par an et employant de 25 à 30 hommes. Mais on a estimé, en 1937, qu'à une dizaine d'années seulement le fonctionnement de ces entreprises, compte tenu des conditions d'approvisionnement futures.

Les allocations de l'Etat forment une très large proportion dans le revenu-argent du colon. On se plaint souvent des retards dans le versement des primes de l'Etat, ce qui est pour le moins préjudiciable à un nombre de colons. En plus, les familles ne sont pas toutes établies sous le même plan de colonisation et il en résulte de la jalousie chez certains puisqu'il y a des plans plus avantageux que d'autres.

2. Saint-Isidore (Lac-des-Aigles) 1931.

Lac-des-Aigles compte en 1937, 798 personnes vivant sur des lots de colonisation.

La colonie compte 179 lots dont 157 sont occupés. Les étendues labourées représentent 2 acres en moyenne par lot. Pour leur part, les étendues en abattis représentent 16 acres en moyenne par lot.

Chaque famille a un jardin et n'est pas obligée d'acheter des légumes. Les colons ne sont pas non plus obligés d'acheter des oeufs et du lait mais la production animale n'est pas encore assez suffisante pour les dispenser d'acheter des viandes, du beurre, saindoux, lard et laine. Il va sans dire que les colons ne vendent encore aucun produit agricole.

Les colons de Saint-Isidore du Lac-des-Aigles coupent tout le bois pour leurs propres besoins de chauffage, construction, en plus de la coupe du bois à pâte et de sciage qu'ils vendent aux commerçants. Trois scieries fonctionnent de 4 à 6 mois par année, employant une vingtaine d'hommes. On a estimé, en 1937, que devant les conditions d'approvisionnements du temps, les scieries pourraient fonctionner encore 5 à 6 ans seulement.

Les primes de toutes sortes, défrichement, travaux publics, etc... forment une partie importante du revenu-argent du colon. En plus, trois familles reçoivent des allocations de secours qui se chiffrent par environ \$16.00 par mois. Ici aussi on se plaint du retard des versements des primes de l'Etat.

3. La Nativité de Marie (Biencourt) 1931.

La population totale sur les lots de colonisation de Biencourt en 1937 est de 1204 personnes.

Au total, la colonie compte 238 lots dont 218 sont occupés. La superficie labourée est de 4.5 acres en moyenne par lot. L'étendue moyenne en abattis est de 20 acres par lot. Les sols accusent une très forte proportion de terre noire.

Grâce aux petits jardins, les colons ne sont pas obligés d'acheter des légumes. Le nombre de vaches et de poules est suffisant pour alimenter les colons mais ils doivent acheter des viandes, beurre, saindoux, lard et laine. Notons que l'exploitation agricole ne rapporte encore aucun revenu-argent.

Les colons coupent tout le bois nécessaire à leurs propres besoins, font le commerce du bois de chauffage, à pâte, et à sciage. Il y a trois scieries qui fonctionnent de 7 à 8 mois par année mais pour un temps très limité puisque la région immédiate n'a plus de réserve forestière, et cela après seulement six ans de colonisation.

Les travaux publics sont importants puisqu'ils procurent un revenu-argent moyen d'une centaine de dollars par colon. Tous les lots primés par l'Etat représentent en moyenne \$175.00 en primes de défrichement et de labours. Ici comme partout ailleurs, on se plaint du retard des versements des primes.

4- Fond d'Orme (1934).

La colonie comprend en 1937 qu'un seul rang habité par neuf fa-

milles comprenant au total 55 personnes. La colonie compte 149 lots dont 12 seulement sont occupés par 9 colons résidents et 3 colons pas encore installés. La compagnie Price détient à elle seule 11 lots.

Dans toute la colonie, il n'y a qu'un acre en labour et 61 autres en abattis. Les colons du Fond d'Orme vivent presque exclusivement de la vente du bois et des allocations de l'Etat.

Dès 1938, on parle de déplacer ces colons vers l'Ouest parce que l'on envisage d'aménager à cet endroit la rivière Rimouski afin d'y construire un barrage permettant d'accroître le potentiel électrique de cette dernière.

5- Notre-Dame-des-Bois, 1935

La colonie compte, en 1937, 23 familles de colons comprenant au total 125 personnes. En plus, on y retrouve un marchand et huit hommes employés pendant six mois dans l'industrie forestière.

On compte 53 lots dont 23 occupés. Sur les 30 lots non occupés, on en relève 16 disponibles détenus par la Couronne et 14 non disponibles appartenant à des particuliers non-résidents. Sur les 23 lots de 100 acres chacun, il n'y a que 200 acres en abattis. On retrouve aucune étendue labourée; les colons cultivent à travers les souches.

Les sols accusent le type de terre schisteuse plus ou moins fertile. La production végétale est insuffisante pour l'alimentation des quelques animaux que les colons gardent. Ces derniers doivent acheter la plus grande partie des denrées alimentaires provenant des animaux: viande, lait, beurre, oeufs, laine, etc...

Les colons s'occupent surtout de l'exploitation forestière sur leurs lots, malgré le fait que la compagnie Price Brothers a passablement tout rasé. La vente des produits forestiers et les allocations de l'Etat constituent les seules sources de revenu-argent du colon. Eux aussi se plaignent du retard dans les paiements des primes.

6- Saint-Charles-Garnier, 1935.

La population de cette colonie comprend en 1937 environ 530 personnes dont 90 familles de colons et 30 colons célibataires, 15 ouvriers employés dans l'industrie forestière et 2 marchands.

On dénombre 204 lots dans la colonie dont 120 sont occupés par des colons domiciliés, 6 par des colons non encore installés et 4 par des personnes domiciliées en dehors de la colonie. Il reste donc 74 lots vacants. Sur les 120 lots occupés, on ne compte que 8 acres en moyenne par lot en terre labourée et 13 acres en abattis.

Le petit jardin potager suffit à la famille pour sa consommation de légumes. On a assez de lait pour alimenter la colonie mais on doit acheter des viandes, oeufs, beurre, lard, laine, etc. L'exploitation agricole ne rapporte aucun revenu-argent au colon.

Dans le territoire non-organisé dans le voisinage immédiat de la colonie, il y a suffisamment de bois pour répondre aux besoins des colons, mais il appartient à la compagnie Price Brothers. Une seule scierie fonctionne dans le village mais ne peut être rentable que si elle peut bénéficier de droits de coupe sur les concessions forestières de la Cie de Price Brothers, ce que cette dernière lui refuse tout naturellement. Les lots des colons renferment très peu de bois commerciable. On chiffre à \$26.00 en moyenne par famille le revenu-argent provenant de la vente du bois coupé.

La plus grande partie du revenu-argent du colon provient des primes versées par l'Etat. Quelquefois, il pourra travailler aux chantiers et aux travaux publics.

Comble de malheur, la colonie accuse des difficultés au niveau des communications, ce qui rehausse ainsi le prix du transport. De ce fait, les colons paient leurs produits à un prix élevé. En plus, ils doivent vendre leurs bois à un prix inférieur à celui des autres villages du coin.

7- Saint-Guy

La population de cette colonie comprend en 1937, 70 familles de colons, soit 370 personnes, 30 célibataires établis sur des lots, 4 marchands, 2 hommes de métier et 25 ouvriers employés temporairement dans l'industrie forestière.

La colonie compte 222 lots dont 105 occupés par des colons. Sur les 117 lots non occupés, 71 de ce nombre sont détenus par la Cie

Price Brothers et par la Cie Fraser.

On ne relève qu'un acre et demi en étendue labourée dans toute la colonie. L'étendue totale en abattis se chiffre à 497 acres. En fait, les sols sont loin d'être fertiles. Ils sont très peu propices à la culture. Dans une bonne partie de la colonie, le roc est en surface.

Un petit jardin suffit à peine à la consommation domestique des légumes. La production animale est très restreinte. Les colons doivent donc acheter viande, oeufs, lait, beurre, saindoux, lard et laine à l'étranger. Aucun colon ne retire un revenu-argent de la production agricole.

Les lots fournissent aux colons tout le bois nécessaire à leurs propres besoins. Ils font en plus le commerce du bois de chauffage, à pâte et de sciage. Une trentaine de colons s'engagent dans les chantiers comme bûcherons pendant les trois mois de l'hiver.

Les colons retirent de l'Etat la plus grande partie de leur revenu-argent sous forme de primes de toutes sortes qui se chiffrent par \$175.00 en moyenne par colon. Ils se plaignent eux aussi des retards fréquents dans le versement des primes.

Les travaux publics et aux chantiers effectués par les colons apportent un léger supplément au revenu-argent annuel de chacun. Cependant, ces dernières activités sont trop peu stables et les revenus qu'en retirent les colons peuvent être très variables d'une année à l'autre.

Mais avant de poursuivre sur le triste sort de cette colonie, je laisse la parole à ceux qui l'ont visitée trois ans après sa fondation:

Après l'étude de cette colonie et la visite que nous y avons faite au cours de l'été 1938, on peut se demander de quoi vivront les colons qui y sont établis quand l'Etat aura discontinué de verser des primes et quand les revenus forestiers auront sensiblement diminué. Les possibilités agricoles nous semblent extrêmement limitées. Nous avons vu en effet qu'un peu partout on touche le roc vif à une très faible profondeur. On ne peut raisonnablement fonder aucun espoir sur l'avenir de cette colonie et il nous semble que la malheureuse expérience de Saint-Marcellin se répète actuellement à Saint-Guy. La colonie vient d'être ouverte et déjà les colons ont commencé à abandonner les lots. (1)

Les colons ne sont guère intéressés à développer leur exploitation agricole et ne songent qu'à retirer du bois le plus de revenus possibles. Il y a deux scieries établies dans la colonie qui fonctionnent de 4 à 5 mois par année et employant une vingtaine d'hommes. Compte tenu des conditions d'approvisionnement d'alors, ces deux scieries pourraient fonctionner pendant une vingtaine d'années, pas guère plus.

8- Esprit-Saint, 1937

En juillet 1938, soit un an après l'ouverture de cette colonie, on relève environ 800 personnes vivant sur des lots; ce nombre comprend 130 familles et une quarantaine de célibataires.

La colonie compte 404 lots dont 191 occupés par 172 colons domiciliés et 19 colons non encore installés. De ce nombre, 90 colons ont 2 et demi à 3 acres défrichés et cultivent un peu à travers souches.

Malgré un petit jardin potager qui suffit à peine à la consommation domestique, les colons achètent presque tous leurs produits alimentaires.

La colonie étant à ses débuts, les colons touchent en argent environ \$18.00 par mois en moyenne provenant des secours versés par l'Etat d'après le plan Rogers-Auger. Ils vendent également du bois provenant de leurs lots à quelques marchands des localités environnantes qui en profitent pour y vendre des provisions.

Après avoir fait le tour des huit colonies du comté de Rimouski, on peut maintenant se faire une idée d'ensemble de la colonisation dans cette région. Quelques points méritent d'attirer notre attention. Tout d'abord, on

a remarqué que les colonies étaient généralement ouvertes sur des sols peu ou pas propices à l'exploitation agricole. Cela nous apparaît plutôt étonnant puisque les discours du temps préconisaient l'établissement de colonies agricoles alors que les colonies du comté de Rimouski ressemblent bien plus à des colonies forestières. Une fois le bois coupé, on a vu dans le passé ce que sont devenues ces colonies; il aurait été beaucoup plus logique de faire de bonnes analyses du sol et implanter des colonies sur les sols fertiles et laisser à la forêt les sols peu ou pas propices à l'agriculture.

La plupart des colons retirent de l'Etat la plus grande partie de leur revenu-argent sous forme de primes de toutes sortes: arpentage et classification des lots, confection des chemins et ponts; versement de primes d'abattis (\$15.00 l'acre) et de labour (\$20.00 l'acre) etc. Mais ces allocations gouvernementales tardent à être payées, ce qui fait des torts considérables à bon nombre de familles de colons, car le marchand du village ou de l'extérieur n'attend pas longtemps. L'aide au colon est loin d'être considérée comme le Pérou ou le Klondike mais comme une Saint-Vincent-de-Paul d'Etat dont le rendement varie suivant certaines contingences économiques et surtout politiques.

Le petit jardin potager semble général dans toutes les familles; il permet à ces dernières de se suffire en légumes de toutes sortes. Pour sa part, la production animale ne répond pas du tout aux besoins des familles; plusieurs d'entre elles doivent acheter de l'extérieur des produits essentiels à leur survie. Les routes ne sont pas toujours en bon état, ce qui retarde considérablement la circulation de ces marchandises et fait souvent monter les prix. Les colons dépendent de l'Etat et des marchands de l'extérieur; l'Etat donne de l'argent au colon qu'il doit aussitôt se départir au profit du marchand qui est généralement son créancier.

Le travail dans les chantiers et dans les scieries, le bois coupé sur les lots permettent au colond aller se chercher des argents supplémentaires. Ces activités représentent un apport économique important pour la famille du colon, du moins pour l'immédiat. En effet, on a établi des colonies sur des terrains où les grandes compagnies forestières étrangères étaient venues couper tout le bois commerciable, laissant ainsi à peu près rien aux colons et aux petites scieries de village. Elles ont coupé systématiquement tout le bois utilisable, compliquant sérieusement la colonisation agricole et dépouillant même les régions incultes. Mais c'est précisément dans les réserves provinciales en concession qu'elles ont le plus dévasté la forêt, là même où on aurait pu organiser des réserves permanentes qui auraient assuré aux colons une stabilité moins précaire que celle que la colonisation pouvait lui proposer. Les gouvernements, tant fédéral que provincial, n'ont rien fait pour venir en aide aux petites compagnies québécoises préférant faire de belles courbettes devant les grands du marché plutôt que de satisfaire les besoins de la population.

Pourtant les besoins de cette population sont nombreux; les chemins sont peu praticables l'hiver et le printemps; on manque d'un bon nombre de produits es-

sentiels; le médecin le plus près est souvent à 30 ou 40 milles de la colonie; on n'a pas respecté la promesse que l'on avait faite aux colons de leur apporter de l'aide technique agricole et forestière.

Chassés de la ville par le chômage et la misère, ces ouvriers sont venus d'un peu partout cultiver un coin de terre dans l'espoir de recommencer leur vie et d'assurer un meilleur avenir pour leurs descendants. Ces hommes et femmes, dépossédés mais fiers, sont venus chez nous parce qu'ils en avaient assez de vivre de la charité publique et d'attendre jour après jour que les industries ouvrent de nouveau leurs portes. Ce n'est donc pas par empressement qu'ils sont venus ici mais bien parce qu'ils n'avaient pas le choix.

Sitôt arrivés, on leur a dit que leur ennemi numéro un était la forêt, celle-là même qui nourrissait marin-gouins, brûlots, "frappe-à-bord", guêpes et taons, etc.. C'est avec acharnement, nous dit-on, que ces hommes se sont jetés à l'assaut décidés à vaincre cet ennemi redoutable. La forêt reculait devant les coups de hache des colons pour mieux leur permettre de récolter quelques argents afin de construire une maison et de recevoir les siens. Les premiers arrivants devaient lutter contre l'isolement forcé, loin de la famille, la crainte de s'écarter dans ces régions inhospitalières, le pessimisme et le découragement. Oui, c'est avec rage au coeur qu'ils ont abattu ces maudits arbres qui les défiaient, mais aujourd'hui ceux qui restent savent qu'ils ont été dupés par leurs dirigeants. On s'est bien gardé de leur dire que le bois ainsi coupé remplissait davantage les poches des compagnies forestières étrangères et celles de certains politiciens régionaux et provinciaux que les leurs. On ne leur a pas dit qu'au rythme qu'on les obligeait à couper le bois, s'enfonçant de plus en plus loin dans la forêt, l'avenir économique de leur village était ainsi sérieusement menacé. Nous avons réalisé trop tard que la forêt, loin d'être un ennemi, représentait pour nous, notre planche de salut.

"Venez coloniser", disaient les politiciens, les curés et les marchands de bois, vous n'aurez plus à souffrir du chômage, vous serez fiers de ne plus quémander votre pain quotidien, vous serez pour toujours libres sur vos terres n'ayant de compte à rendre à personne. Mais les colons ont trimé dur pour arriver à récolter de peine et de misère ces quelques légumes et grains. De l'aube au crépuscule, ces hommes et ces femmes ont mouillé le sol de leur sueur, arrachant à la forêt ces quelques champs, trop souvent infertiles. C'est ces mêmes gens qui, quelque trente-cinq ans plus tard, devront entendre nos politiciens leur dire, que pour des raisons de rentabilité économique nationale et régionale, ils n'ont plus à s'acharner inutilement à vivre sur des "terres de roches". Lorsqu'on n'a plus besoin d'eux en ville on les expédie sur les lots de colonisation, mais quand la ville construit des H.L.M., on revient hypocritement les chercher. Le chômage et la charité publique redeviennent leur lot quotidien. Pour un soi-disant **développement régional plus équilibré et prometteur**, on s'est une fois de plus servi d'une population qui paye, hier comme aujourd'hui, pour les pots cassés par ces "développeurs du dimanche" qui ignorent tout de notre

vécu quotidien. On a réussi à brûler, démolir toutes les maisons, écoles, églises, granges de certains villages; d'autres se sont levés debout à temps et ont refusé d'être une fois de plus les cobayes de ces politiciens et technocrates, imbus de leur pouvoir. Malgré cette prise en main, la population doit se tenir sur ses gardes car ces messieurs se sont de beaucoup raffinés. On ne parle plus de fermeture de villages car on sait très bien qu'on va se faire taper sur la tête. Aujourd'hui, on est plus subtil: on les laisse mourir à petit feu. Les habitants de Saint-Guy et de Notre-Dame-des-Bois en savent quelque chose.

Nous n'avons pas à être fiers du mouvement de colonisation des années trente, pas plus du BAEQ et encore moins de la politique sournoise de Jacques Yvan Morin qui veut fermer une à une les petites écoles de village. Nous devons être fiers de ces hommes et de ces femmes qui ont tant travaillé pour un si petit morceau de pain. Nous vous disons attention messieurs les technocrates car un jour ce sera à votre tour de payer pour vos erreurs.

Jean-Guy Beaulieu

P paroisses de colonisation après 1930	Ouverture ou arrivée du 1er prêtre
I- Au témiscouata	
Saint-Jean-de-la-Lande	1932
Saint-Elzéar	1932
Saint-Pierre de Lamy	1949
Saint-François-Xavier de Viger	1946
Saint-Emile d'Auclair	1931
Saint-Godard de Lejeune	1933
Biencourt	1933
Lac-des-Aigles	1932
Sainte-Rita	1929
Saint-Médard	1933
Saint-Guy	1936
II — Comté de Rimouski	
Saint-Eugène de Ladrière	1942
L'Esprit-Saint	1937
Trinité-des-Monts	1939
Saint-Charles-Garnier	1937
III — Comté de Matane	
Saint-René-Goupil	1936
Saint-Nil	1942
Saint-Adelme	1930
Les Grosses-Roches	1934
Les Capucins	1931
Saint-Jean de Cherbourg	1937
Saint-Thomas de Cherbourg	1940
Saint-Paulin de Dalibaire	1940
Sainte-Paule	1937
IV — Comté de Matapédia	
La Rédemption	1936
Saint-Noël	1944
Sainte-Irène	1932

Saint-Alexandre des Lacs	1951
Sainte-Marguerite-Marie	1928
Saint-Fidèle	1936
L'Ascension de Patapédia	1939

V — En Gaspésie

L'Alverne	1933
Marsoui	1938
Saint-Pie-X de Paspébiac	1958
Pointe-à-la-Garde	1946
Rivière-à-Claude	1933
Sacré-Coeur de Tourelle	1938
Ste-Bernadette de Pellegrin	1938
Saint-Bernard des Lacs	1940
Saint-Edgar	1943
Saint-Elzéar de Bonaventure	1929
Saint-François-d'Assise	1944
Saint-Gabriel-Lalement	1939
Saint-Charles-Garnier	1939
Saint-Jean-de-Brébeuf	1935
Saint-Jogues	1938
Saint-Louis-de-Gonzague	1936
Sainte-Marthe	1926
Saint-Octave-de-l'Avenir	1935

Val-d'Espoir	1932
--------------------	------

- 1- RIOUX, Lucien, ptre. **Le problème rural en regard de la doctrine sociale de l'Eglise**, extrait de la brochure U.C.C., publiée par l'U.C.C. de Rimouski, Rimouski, 1935, page 2.
- 2- LAVOIE, Paul-Henri, **Vivre pour survivre, la colonisation**, L'Imprimerie générale de Rimouski, Rimouski, 1946, p. 22.
- 3- LAVOIE, Paul-Henri, **Vivre pour survivre; la colonisation**, l'Imprimerie générale de Rimouski, Rimouski, 1946, p. 15.
- 4- **MINISTÈRE DE LA COLONISATION (Service du Retour à la terre)**, Province de Québec, Règlements de l'établissement en vertu du Plan Gordon, Loi de Secours 1934, 7 juillet, 1934, pp. 2 et 3.
- 5- **MINISTÈRE DE LA COLONISATION (Service du Retour à la Terre)**, Province de Québec, **Règlements de l'établissement en vertu du Plan Gordon, Loi de secours 1934**, 7 juillet 1934, pages 2 et 3.
- 6- Jules A. Brillant, **Le développement économique du Bas Saint-Laurent**, étude qui se retrouve dans les archives de la Chambre de commerce de Rimouski, 1946, page 4.
- 7- Ibid, page 4.
- 8- Chiffres tirés du Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, 1938, pp. 14-16.
- 9- Ibid.
- 10- Ministère des affaires municipales, opus cité, p. 38.
- 11- Jules A. Brillant, **Le développement économique du Bas Saint-Laurent**, opus cité, page 5.
- 12- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, opus cité, pp. 31-32-33.
- 13- Ibid.
- 14- Ibid.
- 15- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des Ressources naturelles et industrielles**, opus cité, pp. 3-4.
- 16- Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**, opus cité, p. 246.

*** Les données que vous retrouverez pour chacune de ces paroisses sont tirées de l'**Inventaire des ressources naturelles et industrielles de 1938** du Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, p. 150.